

COVID 19 : PAR MANQUE DE PERSONNELS, ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS FERMENT !

FORCE OUVRIÈRE PREND SES RESPONSABILITÉS ET S'ADRESSE À LA PRÉFÈTE

Il y a tout juste un an, FO écrivait à la Préfète LAJUS de Charente : aucune réponse n'a été faite, aucune revendication des personnels n'a été satisfaite, aucun point d'eau ni distributeur de gel hydro-alcoolique installé, aucun masque FFP2 (les seuls qui protègent ceux qui les portent) mis à disposition. Les tests COVID n'ont pas non été proposés partout. La médecine de prévention a totalement été supprimée et les CHSCT réduits à de simples réunions d'information.

Un an plus tard, 10 classes et deux collèges sont fermés (Châteauneuf et La Rochefoucault).

A qui la faute ?

Pour FO, ce n'est ni celle des personnels ni celle des élèves parce qu'ils auraient mal appliqué ou mal décliné le protocole sanitaire ministériel qui ne protège que le ministre Blanquer.

Le ministre n'a tenu aucun compte de l'exigence de l'intersyndicale nationale FO, FSU, CGT, SUD, SNALC, UNSA CFTD avec la FCPE et deux syndicats lycéens qui considèrent le 1^{er} novembre que : « la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées. ». Il poursuit sans discontinuer les coupes claires dans les postes et les moyens. Il refuse d'accorder à tous la protection à laquelle tous ont droit.

A force de supprimer des postes, le gouvernement finit par fermer des écoles et des collèges.

Si les recrutements d'enseignants et de personnels de vie scolaire avaient été faits, si les contrats avaient été reconduits, s'il y avait eu recours aux listes complémentaires des concours, la situation aurait été différente. Pourquoi le ministre a-t-il rendu plus de 600 millions d'euros en 2020 alors qu'il aurait pu créer plus de 4000 postes et ne pas en supprimer à la rentrée 2020 ?

Seuls le ministre et le gouvernement sont responsables de ce désastre.

FO s'adresse à la Préfète de Charente (qui représente le gouvernement) afin qu'elle intervienne en urgence auprès de la Rectrice d'académie, de l'Inspectrice d'académie, des collectivités territoriales, et de l'ARS pour :

- x que les postes devant être supprimés à la rentrée soient rendus, les contrats reconduits, les listes complémentaires des concours utilisées et abondées
- x la création des postes de médecins de prévention nécessaires, le fonctionnement réglementaire des CHSCT et leur maintien, la mise en place des points d'eau et de distributeurs de gel hydroalcoolique, la mise à disposition pour les personnels demandeurs, des tests, des masques FFP2, des vaccins.

FO est avec les personnels, les parents d'élèves et les élus qui refusent la mise en pièce de l'École Publique.

**Pour la FNEC FP-FO,
le premier des gestes barrière c'est de créer les
postes pour baisser les effectifs par classe !**